

## LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.):** Monsieur le Président, je suis heureux de présenter deux pétitions aujourd'hui.

La première, qui est signée par 387 électeurs de ma circonscription, porte sur la question de l'avortement. Comme on est en train d'ouvrir une clinique d'avortement juste en face des édifices du Parlement, cette question revient au premier plan et j'espère qu'elle occupera une place plus élevée sur la liste de priorités du gouvernement.

Mes électeurs s'inquiètent du fait que les enfants à naître ne jouissent pas de la même protection que ceux qui viennent au monde. Ils demandent donc au Parlement de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour protéger les enfants à naître.

L'absence d'une loi protégeant les enfants à naître au Canada m'inquiète également.

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.):** Monsieur le Président, je veux présenter deux autres pétitions signées par 124 électeurs de ma circonscription.

Les pétitionnaires affirment que la majorité des Canadiens croient que les couples du même sexe ne devraient pas obtenir les mêmes privilèges que les couples hétérosexuels. Ils affirment aussi que le code canadien des droits de la personne ne devrait pas être modifié par l'ajout de l'expression vague «orientation sexuelle».

Je partage leurs préoccupations et je tiens à ce qu'ils sachent que je partage aussi leurs sentiments.

## LE SUICIDE ASSISTÉ

**M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.):** Monsieur le Président, je veux présenter trois pétitions.

Dans la première, les pétitionnaires prient humblement le Parlement de faire appliquer rigoureusement les dispositions actuelles du Code criminel du Canada qui interdisent le suicide assisté et ils lui demandent aussi de ne pas modifier la loi de manière à permettre d'aider des gens à commettre le suicide ou à permettre l'euthanasie active ou passive. J'appuie cette pétition.

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition a trait à la question de l'orientation sexuelle.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de n'apporter à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte des droits et libertés aucune modification donnant à croire que la société approuve les relations entre personnes du même sexe ou l'homosexualité. Ils demandent aussi de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure parmi les motifs interdits de discrimination l'expression non définie

## Affaires courantes

d'«orientation sexuelle». Je suis d'accord avec ces pétitionnaires.

## LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

**M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.):** Monsieur le Président, ma troisième pétition a trait aux droits des êtres humains à naître.

Les pétitionnaires de Mississauga—Sud et des environs demandent au Parlement de faire immédiatement le nécessaire pour modifier le Code criminel afin de reconnaître aux enfants à naître la même protection que celle dont jouissent les être humains à leur naissance. Je suis d'accord avec ces pétitionnaires.

## LES DROITS DE LA PERSONNE

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai trois pétitions à présenter.

La première est signée par des électeurs de Scarborough—Ouest pour la plupart, mais aussi des environs. Ils demandent au Parlement de n'apporter à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte des droits et libertés aucune modification donnant à croire que la société approuve les relations entre personnes du même sexe ou l'homosexualité. Ils demandent aussi de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour y inclure parmi les motifs interdits de discrimination l'expression non définie d'«orientation sexuelle».

## LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, la deuxième pétition est signée principalement par des habitants de la localité de Frankford, en Ontario, qui m'ont demandé de la présenter.

Ces pétitionnaires demandent au Parlement de prendre immédiatement des mesures pour modifier le Code criminel de manière à accorder aux enfants à naître la même protection dont jouissent les autres êtres humains.

## LE SUICIDE ASSISTÉ

**M. Tom Wappel (Scarborough—Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, la troisième pétition a été signée principalement par des habitants de Smith Falls, de Perth et de Lanark, en Ontario. Ces pétitionnaires m'ont chargé de présenter leur pétition.

● (1520)

Les pétitionnaires demandent au Parlement de veiller à ce que les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté soient vigoureusement appliquées et de ne pas apporter de modifications à la loi qui auraient pour effet de sanctionner ou de tolérer l'aide au suicide ou l'euthanasie active ou passive.

Je suis d'accord avec les signataires de ces trois pétitions.

## M. LEONARD PELTIER

**M. Peter Adams (Peterborough, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter au sujet de Leonard Peltier. L'une compte environ 175 signatures, l'autre, 75. Les signataires sont pour la plupart de la circonscription de Peterborough, mais aussi d'ailleurs en Ontario.